Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 36 (1928)
Heft: 1

Artikel: Vitraux vaudois
Autor: Dubois, Fr.-Th.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-28458

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VITRAUX VAUDOIS

(Avec planche hors texte.)

Sous ce titre nous publierons de temps à autre des reproductions d'anciens vitraux ou projets de vitraux armoriés du Pays de Vaud.

Il est intéressant pour notre histoire de l'art d'étudier ces spécimens encore existants d'un art si spécifiquement suisse. Ces vitraux armoriés sont beaucoup plus rares chez nous qu'en Suisse allemande, car cet art a été pour ainsi dire une spécialité de nos Confédérés. Peu de ces vitraux sont l'œuvre d'artistes de notre pays, la plupart sortent des ateliers mieux achalandés de la Suisse allemande.

Ces vitraux sont aussi intéressants à étudier au point de vue héraldique et généalogique car ils nous apportent des documents de tout premier ordre pour les armoiries, ainsi que des renseignements biographiques sur les personnages auxquels ces vitraux sont dédiés.

Nous serons très reconnaissants à tous ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous signaler des vitraux qui rentreraient dans le cadre de cette publication.

1. Vitrail aux armes de Nyon.

Le premier vitrail que nous reproduisons ici est aux armes de la ville de Nyon, une des bonnes villes du Pays de Vaud. Pour nous il remonte aux premières années du XVIme siècle. Il est en tout cas antérieur à l'année 1536 puisque l'écu est tenu par le lion qui sert de support aux armes de la Maison de Savoie et surtout que ce lion tient d'une patte un fanion aux armes de Savoie. Il est à noter que l'écu est parti d'azur et de gueules alors que sur les documents postérieurs on le trouve toujours parti de gueules et d'azur.

A notre connaissance c'est le plus ancien vitrail connu aux armes d'une ville vaudoise. Il fait partie d'une collection particulière à Bâle. Fr.-Th. DUBOIS.

UNE PROCLAMATION DU GÉNÉRAL D'ERLACH EN 1792

On sait qu'en 1792, poussé par le parti révolutionnaire, la France envoya une déclaration de guerre à l'Autriche. Une coalition se forma bientôt en Europe contre la Révolution, et le Royaume de Sardaigne, dont la Savoie faisait partie, y entra avec empressement.

Les Français répondirent avec vigueur à cette levée de boucliers, et une armée aux ordres du général de Montesquiou occupa la Savoie et menaça même Genève.

L'alarme se répandit rapidement en Suisse, spécialement dans le canton de Berne. Gabriel d'Erlach, bailli de Lausanne et commandant général du Pays de Vaud depuis l'année précédente — où il avait présidé à la répression des tendances novatrices qui s'étaient manifestées aux banquets du 14 juillet aux Jordils, à Rolle et ailleurs, — prit immédiatement, dès le 24 septembre, les mesures nécessaires pour défendre Genève. Il mit de piquet les troupes du Pays de Vaud, leva tout d'abord quatre bataillons qui devaient se trouver à Nyon le 29 du même mois et il s'installa dans cette ville.

Des avis vrais ou faux — on ne sait — lui apprirent qu'à Rolle des personnes cherchaient à détourner les soldats de leur devoir. Il voulut aussitôt empêcher ces actes de défaitisme et il adressa dans ce but au châtelain de Rolle la curieuse proclamation suivante. Le texte nous en a été communiqué par M. Veyrassat, avocat, qui en possède l'original et que nous remercions vivement de son obligeance.

Voici cette proclamation :